

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 18

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Guillaume RUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Hélène ROY	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. André GERVAIS	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Sandrine RICHARD	
Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres absents :

M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
Mme Louise MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Lydie CHAMPION	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Michèle LIEVREMONT	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC

Rapport annuel d'activité 2016 du délégataire des transports urbains de l'agglomération dijonnaise

Le rapport d'activité 2016 établi par le délégataire KEOLIS DIJON est parvenu le 28 avril 2017 à la Communauté Urbaine du Grand Dijon, conformément à l'article 19 et à l'annexe 6 de la convention de délégation de service public signée le 22 décembre 2009.

Le rapport détaille les faits marquants de l'année 2016, les statistiques concernant le réseau (fréquentation, offre, actions marketing, services réservés aux personnes à mobilité réduite, etc.) et celles concernant l'exploitation du service (activité sociale, prévention et sûreté sur le réseau, qualité, sécurité ferroviaire, etc.), les comptes annuels, la mise à jour de l'inventaire des biens mis à disposition par le Grand Dijon, et des biens acquis par le délégataire.

Les faits marquants du réseau en 2016

En 2016, le réseau Divia bus et tram semble être arrivé à « maturation », avec une fréquentation en très légère inflexion au regard de la baisse de kilométrage réalisé.

Les plus fortes fréquentations sont toujours enregistrées sur les deux lignes de tram T1 et T2 qui représentent toujours la moitié de la fréquentation du réseau et 16% des kilomètres parcourus. Viennent ensuite les Lianes, dont la part dans la fréquentation journalière se maintient, tout comme celle des lignes complémentaires au réseau structurant.

Par ailleurs, des évolutions ont marqué l'année 2016 sur le réseau. Aussi, d'une part, plusieurs lignes du réseau ont vu leur itinéraire modifié en 2016 :

- la Liane 5, qui, déviée du centre-ville, a gagné en ponctualité et en rapidité, permettant de rallier le campus universitaire plus rapidement depuis Darcy, tout en offrant une desserte supplémentaire de la gare de Dijon Ville ;
- la navette City, désormais connectée à l'arrêt « SNCF Sévigné », qui permet de garantir l'accessibilité du cœur de ville dijonnais aux usagers de la Liane 5 et de relier l'est du centre-ville à la gare ;
- la ligne B16, nouvellement connectée à la station T1 « Piscine Olympique », offre aux communes de Crimolois, Neuilly-lès-Dijon et Sennecey-lès-Dijon un accès plus rapide à la ligne de tram T1, par le biais de la station « Piscine Olympique » ;
- la ligne B20, déviée de la rue Spuller vers la rue de Fontaine, permettant à cette ligne de gagner en vitesse commerciale.

D'autre part, la gamme tarifaire a évolué en 2016, avec l'augmentation des tarifs des Pass de courte durée et la création de nouveaux titres :

- le Pass 18/25 à demi-tarif sous conditions de ressources ;
- le Pass demandeurs d'emploi, en lieu et place de la gratuité systématique accordée précédemment ;
- le Pass Liberté, une formule « post paiement » qui permet aux usagers occasionnels de bénéficier d'un usage libre et illimité du réseau Divia, avec une facturation *a posteriori* au regard des usages réellement effectués au cours du mois passé et sur la base du tarif 10+1.

La qualité de service est relativement similaire à celle de 2015, avec un indice qualité pondéré de 93,5% en 2016 (94,81% en 2015).

Les chiffres clés et ratio du réseau Divia

Chiffres clés du réseau	2015	2016	Écart N-1
Kilomètres commerciaux (en milliers de Km)	9 264	9 173	-1,0%
Voyages réalisés (en milliers de voyages)	47 492	46 522	-2,0%
Les recettes voyageurs (en milliers € H.T)	17 236	18 319	6,3%

Le V/K (Voyages par Kilomètre) du réseau Divia s'élève à 5 (il est de 11,49 voyages/km sur le tramway).

La vitesse commerciale moyenne du réseau Divia sur l'année 2016 est de 17,66 km/h.

Activité sociale et managériale

722 personnes (499 conducteurs, soit 15 de moins que l'an passé) travaillent pour l'entreprise Keolis Dijon au 31 décembre 2016.

Le personnel est composé à 72% d'hommes et à 28% de femmes.

Parmi les 722 salariés, 16 sont mis à disposition par le siège du Groupe Keolis.

En cumul entre 2010 et 2016, sur les 316 embauches, 40 personnes sont issues d'un quartier relevant de la politique de la ville, soit une part de 12,66% des embauches (l'engagement contractuel était de 13%). De plus, Keolis Dijon a recruté, sur la même période, 17 « seniors » (+50 ans) et 12 personnes reconnues travailleurs handicapés.

Keolis Dijon a consacré 1,06 millions d'euros en 2016 à la formation professionnelle, soit :

- 4,18% de la masse salariale (l'entreprise est soumise à une obligation légale de 1,9%) ;
- 24 000 heures de formation soit l'équivalent de 15 agents en ETP (Équivalent Temps Plein).

Le niveau du plan de formation a stagné entre 2015 et 2016, après avoir logiquement diminué entre 2014 et 2015 suite aux années 2012 et 2013 marquées par l'arrivée du tramway.

L'année 2016 a enregistré 10 journées de grève entre mars et septembre 2016 (contre 12 journées en 2015). Ces journées de grèves concernent exclusivement la protestation nationale contre la Loi travail El Khomri.

Le parc à fin 2016

Type de matériel	Nombre de véhicule	Part en %
Rames de tramway	33	14,2%
Autobus articulés GO	22	35,8%
Autobus articulés Hybrides	61	
Autobus standards GO	47	38,0%
Autobus standards Hybrides	41	
Autobus moyenne capacité	9	3,9%
Minibus TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite)	5	8,2%
Minibus GRUAU	7	
Autres Minibus	7	
TOTAL	232	100%

Sécurité Ferroviaire :

Le suivi de la sécurité ferroviaire est mesuré au travers de ratios comparés avec les ratios nationaux (données 2015 fournis par le STRMTG, Service Technique des Remontées mécaniques et des Transports Guidés) : le niveau de la sécurité DIVIA est globalement supérieur à la moyenne nationale.

Type de matériel	Moyenne nationale	Moyenne nationale des lignes STPG*	Chiffres Divia Méthode STRMTG**
Nombre d'événements / 10 000 kms	0,348	0,314	0,318
Nombre de collisions / 10 000 kms	0,201	0,182	0,171
Victime tiers / million de kms	4,10	/	4,27
Victime voyageurs / 10 millions de voyages	9,36	/	8,270

**Lignes STPG : lignes mises en service après la mise en application du décret relatif à la sécurité des transports guidés en 2003*

***Comptabilisation de tous les événements notés dans la main courante même s'ils n'ont provoqué aucune victime*

L'intégralité du rapport se trouve en annexe.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le rapport du délégataire 2016 des transports urbains du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 73

CONTRE : 0

DONT 18 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0